

La nouvelle Stratégie Départementale de l'Eau

10,5 M€ seront consacrés à la Stratégie Départementale de l'Eau dans les cinq prochaines années. Les trois orientations qui la constituent se déclinent en grands objectifs à atteindre via différentes actions.

Garantir un accès pérenne à l'eau pour tous

Objectif 1 : élaborer un nouveau Plan Départemental de l'eau

Enjeux Pérenniser l'alimentation en eau potable des Côte-d'Oriens et préserver les ressources pour les générations futures

- > Identifier et caractériser les ressources d'intérêt départemental
- > Mobiliser les ressources d'intérêt départemental
- > Garantir la protection des ressources en eau existantes

Zoom En tant que chef de file des solidarités territoriales, le Département prendra une part active dans l'identification et la mobilisation des ressources reconnues d'intérêt départemental, au vu des besoins des territoires, en prenant en compte tous les usages. Pour chacune de ces ressources, une zone d'influence respectant le contour des collectivités compétentes en matière d'eau sera définie.

OBJECTIF

Établir un nouveau Plan Départemental de l'Eau et expérimenter dès 2020 le process de mobilisation de deux sites stratégiques, dans une démarche concertée avec l'ensemble des acteurs : le réservoir de Grosbois-en-Montagne et la Boucle des Maillys.

Objectif 2 : promouvoir les économies d'eau

Enjeux Anticiper les conséquences du changement climatique en favorisant toutes les initiatives visant à limiter l'usage de l'eau.

- > Développer l'exemplarité du Département
- > Favoriser les économies d'eau par des alternatives innovantes

Zoom Les tensions quantitatives liées à la sécheresse et la rareté de l'eau vont aller en augmentant. Préserver l'eau et l'utiliser avec sobriété, tout en conciliant l'ensemble des usages et les besoins du milieu naturel, sont des enjeux d'intérêt général essentiels.

OBJECTIF

Encourager les collectivités territoriales ayant compétence en eau potable à porter des réflexions en faveur de l'amélioration de la gestion des ressources en eau et induire, à l'échelle de la Côte-d'Or, une réduction des consommations.

Préserver la qualité des milieux

Objectif 1 : reconquérir et préserver la qualité des eaux

Enjeux Garantir une solidarité territoriale vis-à-vis de la ressource en eau et améliorer le bon fonctionnement des écosystèmes

- > Accompagner les collectivités pour une meilleure gestion de leur patrimoine
- > Participer aux politiques de bassins
- > Diminuer les pollutions pour préserver les milieux

Zoom Le Département a créé en 2012 la Mission Conseil et Assistance (MICA) qui apporte aux Communes et à leurs groupements des conseils au démarrage de leurs projets, des conseils administratifs et juridiques ainsi qu'une assistance à la gestion des stations d'épuration. Avec la création de l'Agence Technique Départementale au 1^{er} janvier 2020, les collectivités adhérentes bénéficient désormais d'un soutien technique jusqu'à la livraison des ouvrages.

OBJECTIF

Accompagner les collectivités dans leurs projets techniques en particulier pour les réseaux humides (réhabilitation des réseaux d'eau potable et d'assainissement, interconnexions des ressources, traitements qualitatifs qui s'imposent pour économiser l'eau et préserver les milieux naturels).

Objectif 2 : préserver et restaurer les milieux aquatiques

Enjeux Contribuer au bon état écologique des cours d'eau et des milieux aquatiques par le rétablissement de la continuité écologique et préserver les fonctionnalités des zones humides

- > Soutenir des actions de restauration des trames bleues
- > Sauvegarder les zones humides

Zoom La situation spécifique du département rend la ressource en eau sensible tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif. La morphologie de nombreux cours d'eau est anthropisée, ce qui dégrade la continuité sédimentaire et piscicole.

OBJECTIF

Soutenir les actions d'aménagement des cours d'eau (hydromorphologie) et celles visant la préservation de la continuité écologique (trame bleue) et la restauration de la fonctionnalité des zones humides stratégiques.

Partager la connaissance pour agir efficacement

Objectif 1 : connaître la ressource en eau

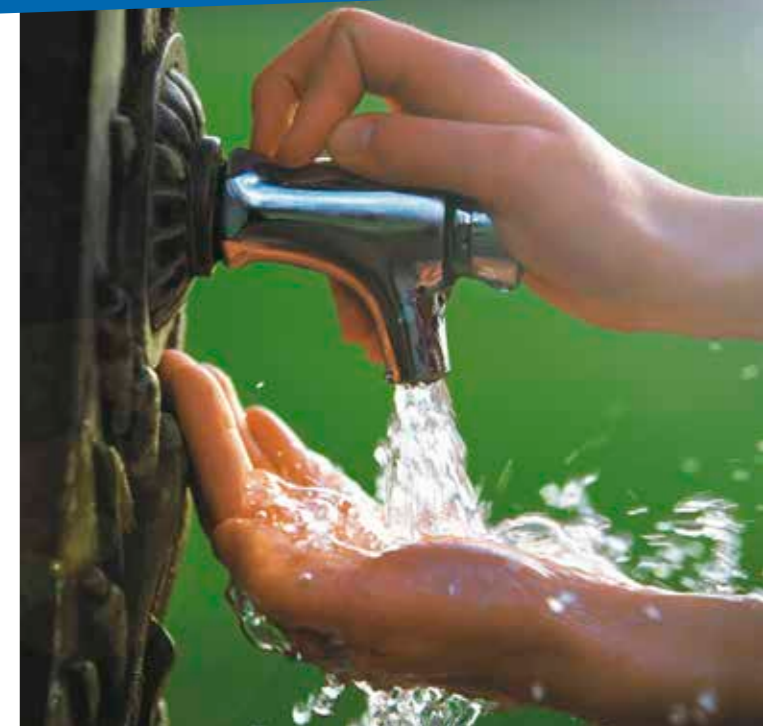
Enjeux Améliorer la connaissance du territoire pour une action cohérente et efficace et promouvoir l'innovation et l'invention comme leviers pour relever les défis du changement climatique

- > Poursuivre le suivi qualitatif et quantitatif de la ressource pour optimiser l'action départementale
- > Participer et contribuer à des projets innovants dans le domaine de l'eau

Objectif 2 : diffuser et partager le savoir

Enjeux Accéder aux informations relatives à l'environnement, développer la prise de conscience de la valeur du patrimoine lié à l'eau et aux milieux aquatiques et encourager l'émergence d'actions et de comportements plus respectueux pour une protection intégrée de la ressource eau

- > Développer un observatoire de l'eau
- > Valoriser et promouvoir la politique de l'eau



Zoom Le Département anime depuis près de vingt ans un réseau d'observation et de suivi des cours d'eau et des nappes d'intérêt départemental qui permet de compléter le dispositif national, et de rendre compte des spécificités du territoire et de la diversité des enjeux côte-d'oriens.

OBJECTIF

Mettre en place une plateforme départementale d'échange et d'information regroupant les données disponibles auprès des différents acteurs (Agence Régionale de Santé, Etat, Syndicats, fermiers et collectivités) pour en simplifier l'accès et le téléchargement.



La prise en compte du changement climatique et de la vulnérabilité du territoire

Le département a la particularité hydrographique d'être à la limite de trois grands bassins : la Loire, le Rhône et la Seine dont la jonction se situe sur la commune de Meilly-sur-Rouvres. Le territoire est alimenté par de nombreux ruisseaux de tête de bassin et cette position lui confère une place stratégique, complexe et vulnérable. L'évolution de la température, des précipitations, de l'évaporation et de la disponibilité des eaux de surface et souterraines, sont autant de paramètres qui influent sur le fonctionnement des écosystèmes aquatiques. Au-delà de la gestion quantitative, les évolutions climatiques impacteront donc aussi les efforts déployés pour atteindre et maintenir le bon état chimique, mais aussi écologique des masses d'eau. La définition des vulnérabilités du territoire face aux pressions et aux changements climatiques orientera les actions du Département pour répondre aux enjeux

identifiés notamment pour la mobilisation des ressources stratégiques, la lutte contre les pollutions diffuses et la préservation des milieux.

L'action du Département en faveur de l'eau et des milieux aquatiques est soutenue par les Agences de l'Eau. Les objectifs de la Stratégie Départementale de l'Eau, dans un esprit de solidarité urbain/rural, concourent à la mise en œuvre des SDAGEs et à la recherche de synergie entre les moyens mis en œuvre par les différents partenaires. Un contrat de partenariat avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie a ainsi été élaboré pour la période 2019-2024. Adossé au XI^e programme, il a pour objet de coordonner les actions et interventions financières du Département et de l'Agence de l'Eau. Des contrats de partenariat avec les Agences de l'Eau Loire-Bretagne et Rhône-Méditerranée et Corse sont en cours d'élaboration.



Des actions en conformité avec les différents documents stratégiques au niveau européen, national ou territorial

- la Directive Cadre sur l'Eau (DCE),
- les Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) des trois bassins sur lesquels se situe le département : Loire-Bretagne, Seine-Normandie et Rhône-Méditerranée,
- le Plan Régional Santé Environnement (PRSE),
- la Stratégie Départementale d'Adaptation au Changement Climatique (SDACC),
- le Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles et de la Biodiversité (SDENSB),
- le volet changement climatique de l'Accord-Cadre Agricole 2020-2025.

Des moyens au service d'un changement des usages de l'eau

Pour la réalisation du programme d'actions de cette nouvelle Stratégie Départementale de l'Eau, le Département mobilisera les moyens humains et financiers utiles aux opérations de soutien, de conseil et d'information.

Des fiches actions précisent les champs d'intervention, les indicateurs, les modalités d'aides et les budgets d'intervention nécessaires à la mise en œuvre des programmes retenus.



la lettre

du Président du Département



Stratégie Départementale de l'Eau 2019-2024

L'eau est une ressource essentielle pour tous. C'est pour cette raison que sa préservation a toujours fait partie des priorités du Conseil Départemental de la Côte-d'Or. Grâce à notre appui technique ou financier, nous voulons contribuer pleinement à faire en sorte que les Côte-d'Oriens bénéficient d'une eau de qualité, partout en Côte-d'Or.

Appelées à se raréfier, les ressources en eau du territoire départemental doivent être protégées et économisées. C'est l'objectif de notre stratégie, la Stratégie Départementale de l'Eau, adoptée en novembre 2019, qui se déclinera jusqu'en 2024. Essentiel pour assurer l'avenir, ce plan affiche une double ambition : assurer l'accès à l'eau de manière pérenne pour les activités humaines tout

en préservant la biodiversité du territoire.

Le Département entend veiller à ce que la solidarité territoriale, qui est au cœur de ses compétences, joue également dans la répartition des ressources en eau qui seront mobilisées.

De l'eau pour tous, durablement et mieux préservée, c'est le défi que le Conseil Départemental de la Côte-d'Or souhaite relever dans les cinq ans à venir avec vous.

François Sauvadet
Ancien Ministre
Président du Département de la Côte-d'Or